

# Grille tarifaire

au 08/08/2022

## OFFRE AGILO GAZ / PARTICULIERS

**AGILO GAZ** est une offre indexé sur le prix du Tarif Réglementé de Vente du gaz.

Selon votre consommation, vous êtes orienté vers le service le plus adapté :

- **TRANQUILLITÉ** : pour une consommation annuelle jusqu'à 4 000 kWh.\*
- **BIEN-ÊTRE** : pour une consommation annuelle supérieure à 4 000 kWh.\*

\* Cette évaluation est basée sur la Consommation Annuelle de Référence (CAR).

		TRANQUILLITÉ		BIEN-ÊTRE	
		HT	TTC	HT	TTC
Prix de l'énergie cents/kWh	Zone 1	8,500	11,209	6,430	8,725
	Zone 2	8,500	11,209	6,490	8,797
	Zone 3	8,500	11,209	6,550	8,869
	Zone 4	8,500	11,209	6,610	8,941
	Zone 5	8,500	11,209	6,670	9,013
	Zone 6	8,500	11,209	6,730	9,085
Prix de l'abonnement en €/mois		7,33	8,32	17,30	20,55
Prix de l'abonnement en €/an		87,91	101,62	207,64	248,37

Les prix indiqués incluent la CTA (Contribution Tarifaire d'Acheminement), la TICGN (Taxe Intérieure de Consommation sur le Gaz Naturel) et la TVA (5,5% sur l'abonnement et 20% sur l'énergie).

### OPTIONS ET SERVICES



#### AGENCE EN LIGNE

Consultez gratuitement vos contrats, factures et suivis de consommations via notre application sur pc, tablettes et smartphones.



#### E-FACTURE

Un email vous est envoyé dès que votre facture est disponible. Visualisez-là en un clic.



#### MENSUALISATION

Simplifiez-vous la vie et maîtrisez votre budget en optant pour un moyen de paiement simple et pratique.



### Caractéristiques de l'offre Agilo Gaz (Article 3 de l'information client)

L'offre comporte la fourniture de gaz ainsi que la prestation de services d'acheminement de gaz. L'offre peut également, à la demande du client, être complétée par des prestations telles que la mensualisation.



### Durée du contrat, renouvellement, entrée en vigueur et effet

(Article 6 des conditions générales et article 6 de l'information client)

La durée du contrat est précisée dans les Conditions Particulières. Le Contrat prend effet à la date de mise en service ou de changement de fournisseur effectué(e) par le GRD conformément aux délais prévus par son catalogue de prestations. Le Contrat est conclu sous la condition suspensive de l'existence du Bouclier tarifaire gaz et prendra fin avec l'arrêt de ce dispositif. Le contrat sera résilié de plein droit lorsque le Bouclier tarifaire gaz disparaîtra pour quelque cause que ce soit, sauf accord express d'énergem. A minima trente (30) jours avant la fin connue de ce dispositif, énergem pourra proposer au Client une nouvelle offre de fourniture de gaz : si le Client l'accepte, le Contrat sera résilié et un nouveau contrat, avec de nouvelles conditions tarifaires sera conclu ; s'il refuse, le Contrat sera résilié sans autre formalités.



### Facturation et modalités de paiement (Articles 18 et 19 des conditions générales et article 9 de l'information client)

La période de facturation est de trois mois, sur la base des consommations réelles ou estimées. Le client peut demander à bénéficier d'une mensualisation des paiements sur la base d'une facturation annuelle. Les factures sont payables sans déduction dans les quinze jours de leur réception selon les modalités inscrites au verso de la facture. Le paiement, peut être effectué à l'accueil de notre siège, par voie postale ou par Internet. À défaut de paiement intégral à l'échéance indiquée, les sommes restant dues sont majorées de plein droit, de pénalités forfaitaires pour retard de paiement dont le montant s'élève à cinq (5) euros en cas de relance et à dix (10) euros en cas d'avis de coupure.



### Conditions de révision des prix (Article 21 des conditions générales et articles 4 et 5 de l'information client)

Les prix du gaz fourni au client et de la prime fixe sont indiqués dans les conditions particulières et sont indexés sur le tarif réglementé de vente de gaz d'Engie. Lors du renouvellement du contrat, de nouvelles conditions tarifaires peuvent être proposées au client, a minima un (1) mois avant la date d'échéance. En cas de non acceptation de ces nouvelles conditions, le client peut résilier son contrat sans frais.



### Conditions de résiliation à l'initiative du client (Article 8 et 20 des conditions générales)

Le client peut résilier le contrat à tout moment et sans pénalités. Le client reste redevable des consommations enregistrées jusqu'à la date de prise d'effet de la résiliation. La résiliation prend effet à la date indiquée par le client, et, au plus tard, trente (30) jours à compter de la notification de la résiliation au fournisseur sauf en cas de changement de fournisseur où le contrat est résilié de plein droit à la date de prise d'effet du nouveau contrat de fourniture de gaz.



### Prestations techniques, valables à compter du 1er juillet 2022

Code	Prestations	Prix HT catalogue GRDF	%	Prix HT catalogue fournisseur	Prix TTC catalogue fournisseur
<b>Mise en service</b>					
800	Mise en service	16,57	100%	16,57	19,88
201	Mise en service sans pose compteur	183,77	100%	183,77	220,52
202	Mise en service avec pose compteur ≤16m3/h	409,94	100%	409,94	491,93
203	Mise en service avec pose compteur >160m3/h	720,95	100%	720,95	865,14
215	Déplacement sans intervention ≤160 m3/h	134,31	100%	134,31	161,17
820	Supplément express	36,61	100%	36,61	43,93
832	Supplément mise en service en urgence	111,02	100%	111,02	133,22
<b>Intervention pour impayé</b>					
810	Coupure pour impayé	48,40	100%	48,40	58,08
818	Prise de règlement	48,40	100%	48,40	58,08
832	Rétablissement en urgence	112,02	100%	112,02	131,12
<b>Relève</b>					
803	Relevé spéciale	30,54	100%	30,54	36,65
236	Augmentation de la fréquence de relève	183,77	100%	183,77	220,52
490	Fréquence de relève supérieure au standard	21,75	100%	21,75	26,10
835	Rétablissement suite à coupure en cas d'absence multiple au relevé	30,54	100%	30,54	36,65

Vérification de données de comptage					
819	Vérification sans déplacement	14,20	100%	14,20	17,04
802	Contrôle visuel du comptage	46,68	100%	46,68	56,02
Enquête					
804	Enquête	30,54	100%	30,54	36,65
Frais de crédit					
850	Frais de dédit pour annulation tardive avant intervention programmée	17,11	100%	17,11	20,86
Déplacement vain					
826	Déplacement sans intervention	29,79	100%	29,79	36,65
Location					
704	Location compteur G65	11,35	100%	11,35	13,62
705	Location compteur G100-T	16,39	100%	16,39	19,67
421	Location de convertisseur	55,71	100%	55,71	66,85
431	Location télérelève GSM	12,01	100%	12,01	14,41
436	Location armoire G10	7,75	100%	7,75	9,30
440	Location d'armoire G25	48,11	100%	48,11	57,73
441	Location poste de livraison	57,12	100%	57,12	68,54
442	Location d'armoire G40	57,12	100%	57,12	68,54
443	Location SL G65 Armoire	64,92	100%	64,92	77,90
444	Location SL G100 Armoire	82,72	100%	82,72	99,26
445	Location d'armoire G160	125,92	100%	125,92	151,10
446	Location d'armoire SL G25	117,71	100%	117,71	141,25
456	Location d'armoire	82,40	100%	82,40	99,26
471	Location SL G100 Chassis	58,43	100%	58,43	70,12
701	Location de compteur 16m3	2,34	100%	2,34	2,81
702	Location de compteur 25m3	5,16	100%	5,16	6,19
703	Location de compteur 40m3	7,75	100%	7,75	9,30
704	Location de compteur 65m3	11,35	100%	11,35	13,62
705	Location de compteur 100m3	16,39	100%	16,39	19,67
707	Location de compteur 250m3	24,43	100%	24,43	29,32
740	Location bloc détente s300 - 16m3	5,42	100%	5,42	6,50
741	Location bloc détente s300 - 25m3	5,42	100%	5,42	6,50
742	Location bloc détente s300 - 40m3	40,36	100%	40,36	48,43
743	Location bloc détente s300 - 65m3	45,75	100%	45,75	54,90
761	Location bloc détentes chassis - 25m3	26,04	100%	26,04	31,25
762	Location bloc détentes chassis - 40m3	34,36	100%	34,36	41,23
764	Location bloc détente chassis - 100m3	42,03	100%	42,03	50,44
781	Location bloc detente armoire - 25m3	30,74	100%	30,74	36,89
Autres prestations					
846	Frais liés au déplacement d'un agent assermenté	452,35	100%	452,35	542,82
834	Coupure en cas d'absence multiple au compteur	55,69	100%	55,69	66,83
835	Rétablissement suite à coupure en cas d'absence multiple au relevé	30,54	100%	30,54	36,65
825	Reprogrammation très tardive	24,93	100%	24,93	29,92
Frais de recouvrement					
	Pénalités de retard forfaitaires en cas de relance			4,17	5,00
	Pénalités de retard forfaitaires en cas d'avis de coupure			8,33	10,00
	Frais d'impayé bancaire			4,17	5,00
	Frais d'échancier			4,17	5,00